

RELEVÉ DE DISCUSSIONS
Temps d'information en direction
des membres du Conseil de quartier
E.Marcel/Chanzy

Démarche de concertation sur les projets urbains du bas Montreuil
Mercredi 17 novembre 2010 de 19h30 à 22h, Centre de quartier Jean-Lurçat



Treize Habitants participants

Mme AUGER Martine - M. BAURET Jean-marc - Mme BOUSCAUD Fleur - M. BURGAUD Emmanuel - M. DROCOURT Maurice - Mme DROCOURT Odette - Mme FRANCOIS Claudine - Mme GAURON Mireille - M. LAMBERT Gilles - PAUMELLE Jean-baptiste - Mme PREVOST Sophie - M. PRUNIER Stéphane - Mme VIALA Lydie

Deux élus locaux

M. Patrick PETITJEAN, Adjoint au Maire, Délégué à la Rénovation urbaine, à la Démocratie locale et à la Vie associative - Mme Catherine PILON, Elue de quartier bas Montreuil, secteur Etienne Marcel Chanzy

Un professionnel

M. Mathieu LEPRETRE - Chef de projet habitat ancien, Service Etudes Développement Urbain à la Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat

Agence Techné cité

M.Philippe EYSSERIC - Mme Virginie DESANSFANS

Rappel de l'ordre du jour

- Informer et expliquer auprès des membres du Conseil de quartier E. Marcle/ Chanzy la réflexion urbaine engagée par la ville à l'échelle du bas Montreuil

Présentation du déroulement de la séance en quatre temps :

1. Présentation et explication du projet global engagé par la ville en direction des membres du conseils de quartier (étude de maîtrise d'œuvre + démarche de concertation proposée)
2. Présentation de la démarche globale de concertation, des formes complémentaires
3. Echanges avec les participants sur le PNRQAD et la réflexion urbaine engagée à l'échelle du bas Montreuil
4. Inscription des participants volontaires au RÉSEAU CITOYENS



Démarche de concertation sur les projets urbains du bas Montreuil

Relevé de discussions n°1 - Conseil de quartier Etienne Marcel/Chanzy
Mercredi 17 novembre 2010 de 19h30 à 22h, Centre de quartier Jean-Lurçat



LES 18 QUESTIONS FORMALISÉES PAR LES PARTICIPANTS

1. Quel signifie PNRQAD ? En quoi consiste-t-il ? Quel périmètre géographique recouvre-t-il ?
2. Comment est financé le PNRQAD ? Un partenariat privé est-il engagé pour le financer ?
3. Dans le cadre du PNRQAD, une enquête sociale auprès des propriétaires est-elle envisagée pour apprécier leur solvabilité et travailler à l'adaptation de la typologie des logements futurs à construire et à réhabiliter ?
4. Dans le cadre des immeubles démolis (trop insalubres), la hauteur des nouvelles constructions sera-t-elle maintenue en l'état ?
5. Comment s'effectue les travaux de réhabilitation dans le cadre du PNRQAD ?
6. Où vont les familles concernées par les logements démolis dans le cadre du PNRQAD ?
7. Comment s'effectue les procédures de relogement dans le cadre du PNRQAD ?
8. Quel est le calendrier de réalisation du PNRQAD ?
9. Quel est le montant global affecté au PNRQAD ?
10. Est-il envisageable de transformer les bureaux inoccupés en logements temporaires ?
11. D'où viennent les 6000 demandeurs de logement recensés à l'échelle de la ville ?
12. Comment les futurs permis de construire peuvent-ils participer à la mise en œuvre des orientations définies par la ville ?
13. Comment la place des seniors, leur inscription à la vie sociale est appréhendée et travaillée par la ville ?
14. Quels sont les leviers possibles pour développer des petites unités d'hébergement, de qualité, réservées aux personnes âgées ?
15. Quelles sont les répartitions fixées entre les habitations et les activités dans le cadre du projet urbain du bas Montreuil ? Quel est l'équilibre fixé par la ville ?
16. Quelles sont les objectifs datés par rapport au déploiement du projet urbain du bas Montreuil ?
17. Est-il projeté la création d'espaces verts dans le cadre du projet urbain ?
18. Que vont devenir certains sites actuellement sans usage (l'école pierre de Montreuil, la friche «la grande cheminée» (rue de paris), la friche Dufour (bd de Chanzy) ?



Démarche de concertation sur les projets urbains du bas Montreuil

Relevé de discussions n°1 - Conseil de quartier Etienne Marcel/Chanzy
Mercredi 17 novembre 2010 de 19h30 à 22h, Centre de quartier Jean-Lurçat



LES CONSTATS IDENTIFIÉS PAR LES PARTICIPANTS

- Le constat d'un déficit de supérettes et leur inégale répartition dans le quartier
- Les commerces existants situés sur la rue de Paris correspondent aux ressources financières des habitants (ville populaire)
- Un problème majeur d'accessibilité qui se pose dans l'espace public (étroitesse et mauvaise qualité des trottoirs, stationnement sauvage sur les trottoirs)
- Un double phénomène qui ne cesse de s'amplifier : le manque de civisme et la privatisation de l'Espace public (débordement des entreprises privées sur l'espace public)
- Le passage irrégulier des ASVP pour verbaliser les infractions (bd de Chanzy)
- Le stationnement anarchique, la présence de voitures stationnées en double file le long de la rue de Paris
- Un problème majeur d'insécurité (vitesse excessive des véhicules, boulevard accidentogène) redoublé par le stationnement sauvage de véhicules sur les trottoirs du bd de Chanzy
- L'existence de nuisances sonores importantes générées par le déchargement des entreprises sur la voie publique (bd de Chanzy)
- L'existence d'une signalétique qui n'est parfois pas visible et plus cohérente avec le nouveau plan de circulation
- Un déficit d'éclairage tout le long du bd de Chanzy
- Un déficit d'espaces verts dans le bas Montreuil



LES ATTENTES SOULEVÉES PAR LES PARTICIPANTS

- Favoriser l'intégration des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite dans le cadre de la réhabilitation des logements (logements adaptés au PMR)
- Conduire un travail de sensibilisation en direction des entreprises afin qu'elles respectent les règles de stationnement et plus globalement la sécurité des usagers
- Développer une politique locale exemplaire en matière de signalétique
- Améliorer la desserte des transports en commun (prolongement de la ligne 9)
- Créer des parcs de stationnement
- Créer des espaces verts de proximité